

## **Réseau National des Femmes Rurales du Sénégal**

### **Atelier International « Femmes rurales et foncier »**

**avec le soutien du Projet FAO-Dimitra et d'ENDA PRONAT  
Centre Forestier de Recyclage –Thiès, 25 au 27 février 2003, Sénégal**

### **Femmes et ressources naturelles**

Extrait du Staff Appraisal Report du 27.10.96 du Programme Environnemental Malgache :

Les femmes et les hommes jouent des rôles différents dans la gestion des ressources naturelles. Toutes les composantes du PE1 incluent des activités spécifiquement en faveur des femmes :

- présence des femmes dans le personnel des organisations du programme et dans le futur registre des médiateurs environnementaux ;
- analyse spécifique du rôle des femmes dans l'instruction des activités du programme qui le justifient : mini-projets de l'ANAE, stratégies concertées, projets, contrats de transfert de gestion, plans d'aménagement de forêts ou de zones littorales ou urbaines, création d'aires protégées,...
- participation active des femmes dans les processus de formulation des actions ci-dessus, accès des femmes aux différentes formations formelles, formulation des politiques foncières ;
- promotion des organisations féminines tant rurales qu'urbaines.

### **Autres constats sur le droit foncier**

Le régime foncier Malgache repose sur quelques principes de base : l'Etat est propriétaire de tout ce qui n'est pas immatriculé, ou terres domaniales, c'est-à-dire ce qui n'est pas attribué selon une procédure réglementaire précise, à titre provisoire ou définitif, gratuit ou onéreux, à des particuliers qui en feraient la demande. Un des critères fondamentaux de cette attribution est celui de la mise en valeur, déjà réalisée ou à réaliser.

### **Droit foncier et droit « forestier »**

L'Etat a le monopole de la gestion forestière selon le dispositif juridico-administratif. Dans la partie orientale des hautes Terres par exemple, et dès le début du siècle, l'eucalyptus a servi aux paysans à se prévaloir du droit que conférait la loi coloniale de « reconnaissance absolue »

### **Intégration des femmes dans les mini-projets de l'anae**

Dans sa stratégie d'intervention, l'Association considère les demandes d'appui émanant des groupements de paysans composés de familles rurales et accorde ainsi une attention sur les besoins et les priorités que femmes expriment en particulier.

L'ANAE reconnaît l'importance des rôles joués par les femmes, en particulier dans le domaine socio-économique, à travers la production vivrière, le transport, le stockage, la conservation et la transformation des produits agricoles, leur mise sur le marché, le petit élevage, l'artisanat... En effet, les femmes constituent une partie importante de la population du projet. Elles

contribuent largement aux heures de travail (50% pour l'unité de consommation et 20% pour l'unité de production). Elles fournissent une part importante de la production agricole.

De plus, les appuis que l'ANAE fournit aux familles paysannes visent à l'amélioration du bien être des femmes et des hommes tant au niveau de leur participation qu'au point de vue de leur accès aux avantages qui découlent de ces projets.

Les activités rurales ne produisent pas les mêmes résultats pour les hommes que pour les femmes (division de travail, tâches domestiques et de reproduction qui masquent la participation active des femmes dans le domaine économique productif). Ce fait a conduit l'ANAE à distinguer des mini-projets exclusivement pour les femmes, des mini-projets à composantes femmes, des mini-projets intégrés.

## **Les rôles des femmes**

La maîtrise de la gestion, de l'organisation, et le dynamisme des femmes leur a poussé à :

- Intervenir comme un vecteur d'animation, d'organisation, de contrôle
- Participer aux séances de formation dispensée par des techniciens ou par des membres des groupements plus anciens. Cette dernière formule donne souvent de bons résultats (cas Ambohimiadana)
- Organiser des échanges-visites afin de permettre aux membres des groupements de se rencontrer pour confronter, valoriser et consolider les connaissances vécues et accumulées
- Décrire les tâches à exécuter, les « postes » à créer (pépiniériste), méthodes et techniques de travail
- Définir les critères de choix des responsables pour « les postes »
- Prendre en charge l'information et la diffusion des acquis
- Suivre les calendriers d'exécution
- Fournir les matériaux locaux et les mains d'œuvres nécessaires pour la réalisation des mini-projets
- Organiser et participer à l'évaluation, à l'auto-évaluation
- Valoriser les résultats obtenus
- Assurer la constitution et la gestion d'une caisse commune

## **Stratégies pour mieux impliquer les femmes dans les mini-projets**

- Adoption d'une approche plus adaptée à la mise en place des mini-projets « femmes » :
- Négocier avec les paysans, en particulier avec les femmes des problèmes, des actions prioritaires à mener
- Les rendre complices dans un processus de réflexion et d'action
- Assurer la promotion de certaines activités plus rémunératrices qui permettent à la fois le développement des femmes et la satisfaction de leurs besoins
- Véhiculer des techniques enrichies mutuellement et très soucieuses de l'environnement tout en allégeant les travaux domestiques
- Assurer la formation des participantes sur la gestion, les techniques, l'organisation afin d'aboutir à l'auto-promotion paysanne
- Inciter les femmes à se constituer un groupement d'intérêts agro-socio-économiques pour :
- éviter la dispersion des efforts et des moyens entre une multitude d'individus isolés
- mobiliser des moyens humains, matériels et financiers
- pouvoir établir un contrat négocié, écrit et signé par les représentantes du groupe et l'ANAE
- Promouvoir des organisations, des associations sensibles aux questions de conservation de sols, d'appui à la production, du développement rural, bref d'amélioration du cadre de vie des femmes.

## **Les femmes face aux nouvelles responsabilités**

Les résultats attendus par la mise en œuvre des activités pour les femmes dépendent essentiellement des objectifs fixés, du contexte dans lequel vivent les femmes :

- activités génératrices de revenus pour renflouer le budget du ménage
- activités visant à l'amélioration de la qualité nutritionnelle, sanitaire...
- activités de production
- activités allégeant les corvées domestiques, ménagères
- activités permettant une plus grande disponibilité des femmes pour s'adonner à d'autres activités rémunératrices
- activités ayant un impact économique et social dans la zone
- activités pour le développement social, culturel

## **Les types d'activités au sein desquels les femmes sont à la fois participantes et bénéficiaires.**

- Cultures maraîchères
- Foyer amélioré
- Energie de substitution
- Puits
- Alphabétisation
- Pharmacie communautaire
- Adduction d'eau potable
- Petit élevage
- Recherche sur l'amélioration de la qualité nutritionnelle
- Valorisation et transformation des produits agricoles pour l'alimentation de la famille